

1946
10-8-46
SOCIETE ANONYME DES AUTOMOBILES

CAPITAL 750 MILLIONS

Peugeot

R. C. SEINE N° 78.412
R. P. 18.762 Seine C. A.

Siège Social : 68 à 104, Quai de Passy, PARIS (XVI^e)

C.O.A. N° : F. 08.06.01

NOTICE DESCRIPTIVE

de la camionnette « PEUGEOT »

TYPE 202 U.H.

Charge utile 800 kg. - Puissance : 6 Ch. - Moteur à essence à 4 temps

I

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DIMENSIONS

Largeur hors tout	1 m 655
Longueur hors tout	4 m 427
Empattement	2 m 650
Voie AV au sol	1 m 197
Voie AR au sol	1 m 308

POIDS ET CHARGES

Poids du châssis nu monté sur pneus, sans eau, sans essence, sans outillage	591 kg.
Répartition { à l'avant	328 kg.
{ à l'arrière	263 kg.
Poids du véhicule de référence, en ordre de marche, avec eau, essence, outillage, 1 conducteur	1.148 kg.
Répartition { à l'avant	533 kg.
{ à l'arrière	615 kg.
Poids total en charge	1.947 kg.
Répartition { à l'avant	574 kg.
{ à l'arrière	1373 kg.
Poids total maxi à ne pas dépasser	2.000 kg.
Pneus de 17×400	

II

MOTEUR

Puissance d'après formule administrative : 6 ch.

Cycle à 4 temps.

Carburant : essence.

Cylindrée totale : 1.133 cm^3 - 4 cylindres.

Alésage : 68 - Course : 78.

CARBURATEUR. — Du type à niveau constant à pulvérisation par aspiration.

ALLUMAGE. — Par distributeur et batterie.

RÉFROIDISSEMENT. — A circulation d'eau par pompe centrifuge.

GRAISSAGE. — A pression.

ECHAPPEMENT. — Dans pot d'échappement, de forme cylindrique, placé dans le sens longitudinal, diamètre 82, longueur 696.

III

TRANSMISSION

EMBRAYAGE. — A disque unique fonctionnant à sec.

CHANGEMENT DE VITESSE. — Type mécanique 3 vitesses avant et une marche arrière.

Commande par levier placé sur la boîte de vitesse à côté du conducteur.

Rapports de démultiplication, le régime du moteur étant pris pour unité :

1 ^{re} vitesse.	0,284
2 ^{me} vitesse.	0,582
3 ^{me} vitesse.	1,000
marche arrière	0,225

Transmission au pont AR par arbre unique à 1 cardan mécanique.

Pont AR à roue et vis sans fin, rapport 3/21.

Rapport de démultiplication, le régime de l'arbre de sortie de la boîte étant pris comme unité 0,143

Rayon de roulement moyen des pneumatiques,

17×400 en charge 0 m 328

Circonférence de roulement 2 m 130

ce parcourue pour 1.000 tours moteur :
 en 1^{re} vitesse 87 m
 en 2^{me} vitesse 178 m
 en 3^{me} vitesse 305 m
 en marche arrière 69 m

SUSPENSION.

A roues indépendantes à l'avant :

- 1 ressort transversal à l'avant.
- 2 ressorts longitudinaux à l'arrière.

DIRECTION. — A vis sans fin et secteur denté, manivelle reliée par bielle de direction à l'un des éléments de la connexion des roues.

Dispositif de connexion situé en avant du train avant, constitué par un système de bielles articulées sur des rotules portées par 2 leviers de renvoi.

Démultiplication de la direction :
 Vis 2 filets, secteur 31 dents.

FREINAGE.

2 dispositifs indépendants.

1^o Pédale de frein agissant par commande hydraulique sur roues AV et AR.

2^o Levier de frein à main agissant par commande mécanique sur roues AR.

Diamètre des tambours AV et AR 305 mm

Largeur des garnitures AV et AR 45 mm

Rapport de démultiplication de l'effort au pied :

Pour 50 mm de course à la pédale, déplacement de la mâchoire primaire 0 mm 5

Décélération du véhicule en charge 5 à 6 m sec.².

PROCÈS-VERBAL DE CONSTATATIONS

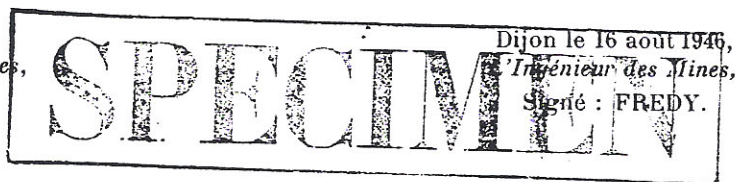
destiné à l'obtention du récépissé de déclaration (carte grise)

Reg. A n° 509. — Il résulte des constatations effectuées le 8 juillet 1946 sur le véhicule PEUGEOT **202 Type-UH** N° 506.002 à moteur N° 506.002, ci-dessus décrit, présenté par la Société Anonyme des Automobiles PEUGEOT à SOCHAUX, que ce véhicule satisfait aux articles 2, 3, 21, 22, 23 et 24 du Code de la Route, promulgué par le décret du 20 août 1939.

La puissance admise pour l'impôt d'après la Circulaire Ministérielle du 11 avril 1927 est de 6 CV (six chevaux).

Catégorie : Camionnette.

Vu et approuvé :
 Dijon, le 16 août 1946,
 L'Ingénieur en Chef des Mines,
 Signé : FREREAU.



Nous soussignés, Société Anonyme des Automobiles PEUGEOT, certifions que le véhicule N° _____ à moteur N° _____ vendu à M _____ est entièrement conforme au type **202 UH** ci-dessus décrit.

Date et signature)

N°

